

octobre 2014

vies mobiles → 3

Des périurbains très mobiles dans le Pôle métropolitain Loire Angers

Les déplacements des habitants du périurbain du Pôle métropolitain Loire Angers

L'étude cherche à approfondir l'état des connaissances sur les pratiques de déplacements des résidents du périurbain du Pôle métropolitain Loire Angers (PMLA) grâce aux données de l'Enquête Déplacements Grand Territoire (EDGT), réalisée en 2012 par Angers Loire Métropole (ALM), en partenariat avec l'Etat et l'aura.

Après une présentation de quelques grandes données comparatives entre la mobilité des périurbains et celle des résidents du pôle urbain, l'analyse se focalise sur la répartition des flux de déplacement des périurbains, à partir de quelques grandes questions. Quelles sont les destinations favorites des résidents du périurbain du Pôle Métropolitain Loire Angers ? Pourquoi et comment se déplacent-ils vers ces destinations en particulier ? Où vont-ils en priorité travailler ou étudier, faire leurs achats, réaliser des activités récréatives ?

En matière de mobilité, les périurbains du PMLA se caractérisent par leur forte propension à se déplacer à l'extérieur de leur zone de résidence, et particulièrement pour se rendre sur le pôle urbain angevin. Cette destination est privilégiée généralement pour aller travailler ou étudier et pour réaliser des achats en grand magasin. Le secteur de résidence est plus souvent choisi pour effectuer des achats en petit et moyen commerce et pour participer à des activités récréatives.

Au sein du Pôle métropolitain Loire Angers, 4 secteurs périurbains

Secteur périurbain d'Angers Loire Métropole et Communautés de communes du Loir, Vallée Loire Authion et Loire Aubance
Enquête Déplacements Grand Territoire 2012

Le territoire périurbain (secteurs jaune à vert) regroupe l'ensemble des communes n'étant pas intégrées au pôle urbain. On distingue 4 secteurs périurbains : celui d'Angers Loire Métropole (auquel est rajoutée la commune de St-Jean-de-la-Croix) et un par communauté de communes (Loir, Vallée Loire Authion, Loire Aubance).

Le pôle urbain rassemble le Pôle Centre (définition SCoT), ainsi que la commune de Sainte-Gemmes-sur-Loire



Les périurbains et la mobilité

Moins de déplacements quotidiens, mais des déplacements plus longs chez les résidents périurbains

↓ Une mobilité individuelle plus forte pour les résidents du secteur périurbain d'Angers Loire Métropole (ALM)

Les périurbains d'ALM réalisent en moyenne 3,7 déplacements par jour (soit un niveau proche du pôle urbain) contre 3 environ pour ceux habitant sur les Communautés de communes.

↓ Plus de kilomètres parcourus chaque jour par les résidents du périurbain, mais un rapport distance/temps favorable

Par rapport aux habitants du pôle urbain, les périurbains du Pôle métropolitain Loire Angers

(PMLA) réalisent en proportion beaucoup plus de déplacements de longue distance (35% de leurs déplacements dépassent les 10 km, contre 11% pour le pôle urbain) et moins de courtes distances (7% font moins de 1 km). Ils parcourent en moyenne environ 28,5 km par jour, contre près de 14,5 km pour les urbains.

La durée moyenne d'un déplacement augmente finalement peu à mesure que le secteur de résidence est éloigné du pôle urbain. Les périurbains profitent en effet d'un usage plus intense de la voiture, mode de déplacement globalement le plus rapide, pour parcourir en moyenne 2 fois plus de distance par kilomètre qu'un habitant du pôle urbain.

En moyenne, chaque jour de la semaine, les périurbains du Pôle métropolitain Loire Angers réalisent près de 315 000 déplacements et les habitants du pôle urbain près de 810 000.

Un rapport privilégié à la voiture

↓ Des habitants plus équipés en voiture dans le périurbain

En moyenne, un adulte résidant dans le périurbain dispose de 0,9 voiture, contre 0,7 dans le pôle urbain. Ce taux est sensiblement identique entre les 4 secteurs composant le périurbain. Le niveau d'équipement en vélo est également plus élevé (0,85 vélo par habitant dans le périurbain, contre 0,6 dans le pôle urbain).

d'ALM (1,28 et 1,27 occupant par voiture, contre 1,22 ailleurs). En moyenne par voiture, les périurbains accueillent moins de passagers adultes et plus de passagers enfants que les résidents du pôle urbain.

Les habitants des secteurs périurbains cumulent un peu plus de 60 000 voitures et un peu moins de 80 000 vélos.

↓ Au moins 3 déplacements sur 4 réalisés en voiture par les périurbains

La voiture s'impose comme le mode de déplacements majeur lorsque l'on réside dans les territoires périurbains du PMLA. Les périurbains d'ALM, du Loir et de Vallée Loire Aubance utilisent la voiture dans environ 75% de leur déplacement et ceux de Loire Aubance dans plus de 80% des cas.

↓ Un usage limité et perfectible des modes alternatifs

La part modale de la marche oscille entre 12% et 16% selon le territoire périurbain de résidence, loin des 30% observés sur le pôle urbain. Sur les déplacements de moins de 1 km, les résidents du périurbain utilisent presque autant la voiture que la marche à pied alors que ceux du pôle urbain choisissent plus de 3 fois sur 4 de recourir à la marche. Quant au niveau d'usage des transports collectifs, il dépend de la qualité de l'offre (part modale supérieure sur le secteur périurbain d'ALM et sur Vallée Loire Authion, territoires desservis respectivement par le réseau suburbain Irigo et par les trains régionaux).

En moyenne, un résident du périurbain d'ALM en âge de conduire utilise quotidiennement 3 fois par jour sa voiture. Ce taux baisse à 2,6 pour les autres périurbains et à 2,2 pour les urbains du PMLA.

↓ Un taux d'occupation par voiture plus faible pour les résidents des 3 Communautés de communes du PMLA

Le taux d'occupation par automobile est supérieur chez les résidents du pôle urbain et du périurbain

Les déplacements des périurbains d'Angers Loire Métropole

188 000 déplacements réalisés quotidiennement

↓ 82,5% des déplacements liés au territoire de résidence

Environ 39,5% des déplacements des périurbains d'ALM sont réalisés en interne (l'origine et la destination situées à l'intérieur du territoire de résidence) et 43% sont des flux d'échanges (seul le point de départ ou le point d'arrivée situé dans le secteur périurbain d'ALM).

génère près de 1 déplacement sur 2 des habitants des périurbains d'ALM. Près de 34% des flux sont réalisés avec le territoire de résidence et 12,5% sont effectués entièrement dans le pôle urbain.

↓ Respectivement 2,5% et 6,5% des déplacements en lien avec le reste du territoire périurbain du PMLA et avec les autres territoires limitrophes

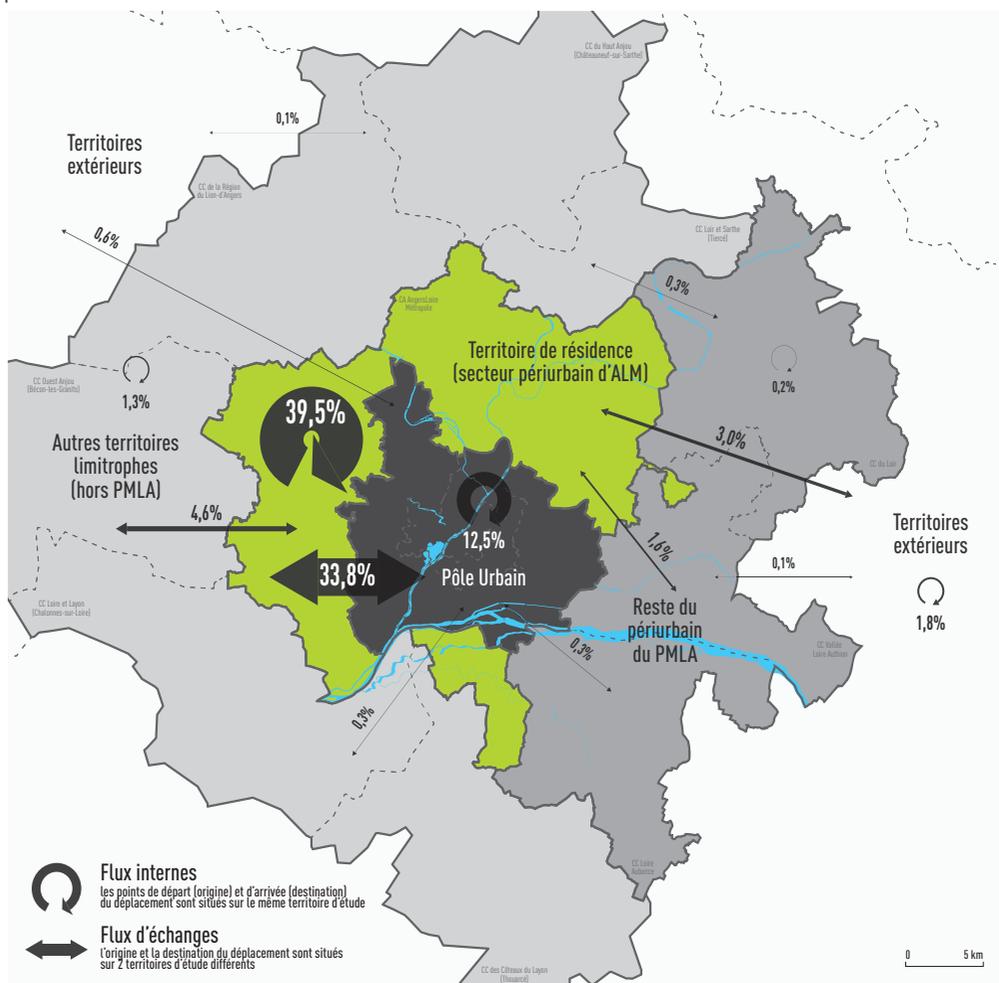
Loir et Sarthe, Loire et Layon et Loire Aubance sont les 3 communautés de communes de proximité sur lesquelles on recense le plus de déplacements (environ 1,5% des flux chacun).

↓ 47,5% des déplacements reliés au pôle urbain

Le pôle urbain du Pôle métropolitain Loire Angers (PMLA) jouit d'une très forte attractivité puisqu'il

Répartition des flux de déplacements (tous modes confondus) des périurbains d'Angers Loire Métropole

La part des flux externes (ni l'origine ni la destination du déplacement n'est situé sur le territoire de résidence), proche de 17,5%, n'est pas négligeable. Les flux externes en lien avec le pôle urbain représentent notamment 13,5% des déplacements totaux.



Quelles sont les destinations favorites des périurbains d'ALM ?

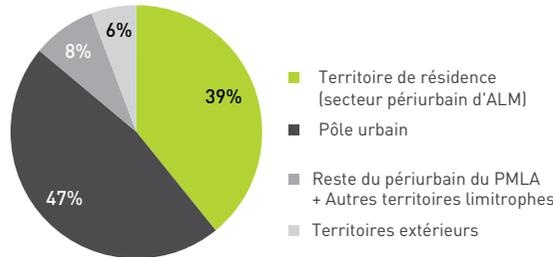
Pourquoi et comment se déplacent-ils vers ces destinations ?

↓ Hors domicile, 47% des déplacements à destination du pôle urbain et 39% du secteur de résidence

Près de 95% des déplacements ont comme destination le secteur de résidence ou un territoire contigu à celui-ci.

Les périurbains sont très fortement liés au pôle urbain, ce dernier étant le point d'arrivée de près d'1 déplacement sur 2.

Répartition géographique des déplacements (hors domicile) des résidents

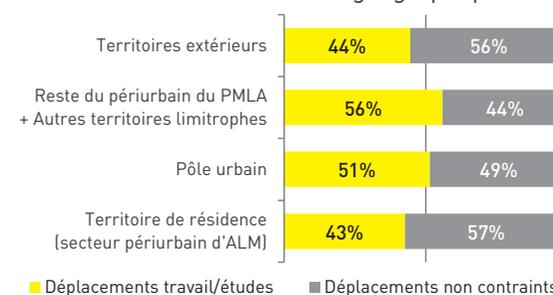


Environ 67 300 des 188 100 déplacements quotidiens des périurbains d'ALM sont effectués pour rentrer à leur domicile (soit 36% des flux totaux).

↓ Un poids des déplacements liés au travail ou aux études moins important sur le territoire de résidence qu'ailleurs

Les périurbains d'ALM réalisent en proportion autant de déplacements contraints (liés au travail ou aux études) que non contraints (liés notamment aux achats, aux démarches administratives ou de santé, aux activités récréatives) lorsqu'ils se rendent dans le pôle urbain.

Répartition des déplacements contraints / non contraints selon la destination géographique

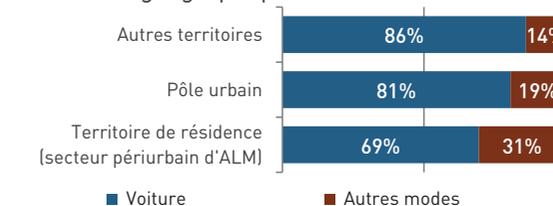


Les achats sont à l'origine respectivement de 19% et 16% des déplacements à destination du secteur de résidence et du pôle urbain, les loisirs ou la restauration de 21% et 12% de ces flux respectifs.

↓ La voiture utilisée de façon quasi systématique

Lorsque le point d'arrivée du déplacement se situe à l'intérieur du territoire de résidence (et que celui-ci n'est pas le domicile), les résidents du périurbain d'ALM choisissent la voiture 7 fois sur 10. La part modale de la voiture dépasse systématiquement les 80% lorsque le déplacement est à destination d'une zone extérieure au secteur périurbain d'ALM.

Répartition modale des déplacements selon la destination géographique



25% des déplacements vers le territoire de résidence sont réalisés à pied. La part modale des transports collectifs représente 8% des flux à destination du pôle urbain.

Où vont-ils travailler ou étudier, faire leurs achats, réaliser des activités récréatives ?

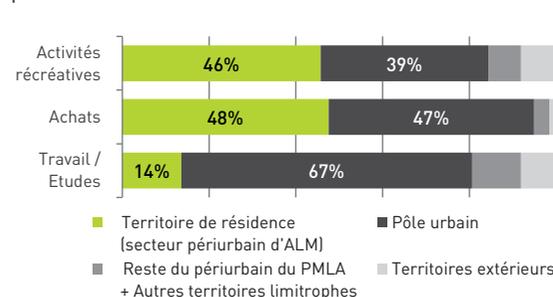
↓ Une forte dépendance au pôle urbain pour le travail et les études

Le pôle urbain est la destination de 2/3 des déplacements des périurbains d'ALM quand ceux-ci vont travailler ou étudier.

↓ Achats et loisirs répartis équitablement entre le territoire de résidence et le pôle urbain

Ces 2 secteurs accueillent 95% des déplacements pour motifs achats et 85% des déplacements de loisirs.

Répartition des flux de déplacements des périurbains d'ALM selon les motifs de destination



Pour les achats en petits/moyens commerces, les périurbains d'ALM privilégient leur territoire de résidence plutôt que le pôle urbain (63% contre 32%). Le ratio est inversé pour les achats en grands magasins (35% contre 59%).

Les déplacements des résidents de la Communauté de communes du Loir

33 900 déplacements effectués chaque jour

↓ 87% des déplacements en lien avec la communauté de communes du Loir

Le Loir concentre une grande partie des déplacements des résidents de son territoire. Ces derniers réalisent presque autant de déplacements en échange avec l'extérieur du territoire de résidence que de déplacements internes (44% contre 43% des cas).

↓ 27% des déplacements reliés au pôle urbain

Le pôle urbain est de façon assez nette le 2^e secteur privilégié des résidents du Loir. Plus de 18% et 6,5% des flux sont effectués respectivement en échange

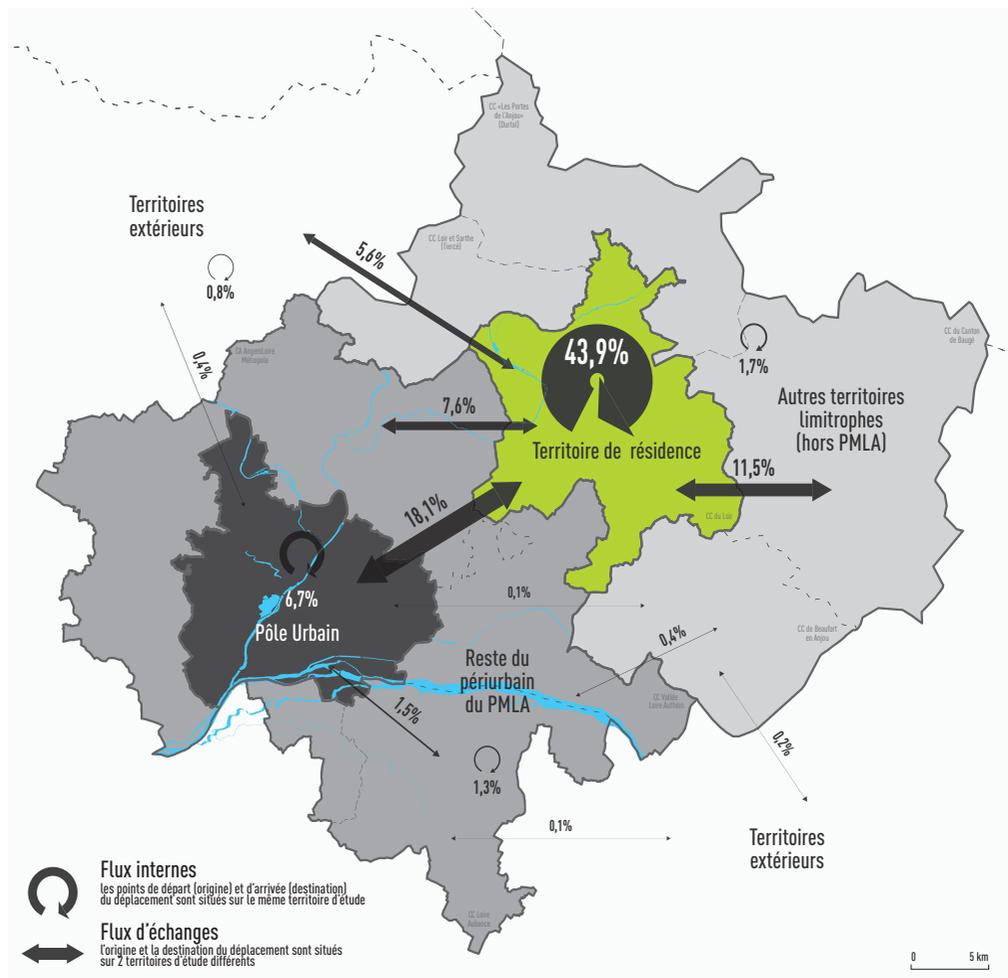
avec le secteur du Loir et intégralement dans le pôle urbain.

↓ Près de 11% des déplacements en lien avec le reste du territoire périurbain du PMLA et 14% avec les autres territoires limitrophes

En captant plus de 8% des flux des habitants du Loir, le secteur périurbain d'ALM s'avère également attractif. Les 5 communautés de communes de proximité du Loir (Vallée Loire Authion et celles de Beaufort-en-Vallée, Baugé, Durtal et Tiercé) sont chacune à l'origine/destination de 2,5% à 4% des flux.

Répartition des flux de déplacements (tous modes confondus) des périurbains du Loir

Le poids des flux externes dépasse légèrement les 13% (dont près de 9% qui ont pour point de départ et/ou d'arrivée le pôle urbain).



Quelles sont les destinations favorites des habitants du Loir ?

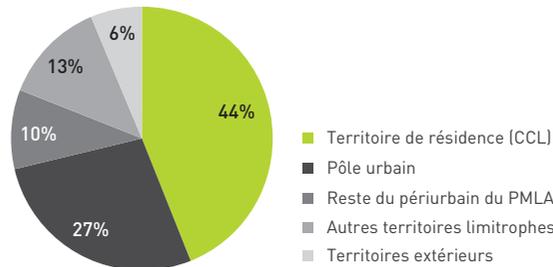
Pourquoi et comment se déplacent-ils vers ces destinations ?

↓ Domicile exclu, 44% des déplacements à destination du Loir, 27% vers le pôle urbain

La majeure partie des déplacements est réalisée dans ou à proximité du territoire de résidence (plus de 80% des déplacements ont pour destination le PMLA et 13% les autres territoires limitrophes).

Après le Loir, le pôle urbain est le principal secteur d'attraction des résidents.

Répartition géographique des déplacements (hors domicile) des résidents

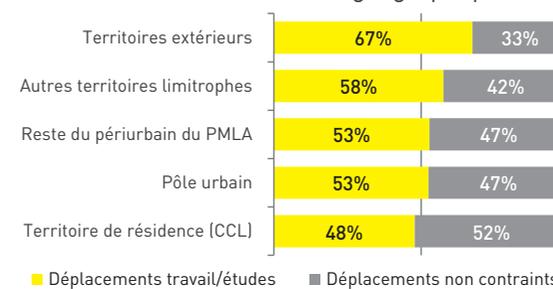


Sur les 33 900 déplacements réalisés quotidiennement par les résidents du Loir, un peu plus de 13 000 ont pour point d'arrivée le domicile (soit 38% des flux totaux).

↓ Un poids des déplacements liés au travail ou aux études plus faible sur le territoire de résidence

La part des déplacements contraints oscille autour des 50% lorsque les habitants du Loir se déplacent vers l'un des trois secteurs identifiés du PMLA. Ce poids grimpe à 60% et plus lorsque le point de destination sort du PMLA.

Répartition des déplacements contraints / non contraints selon la destination géographique

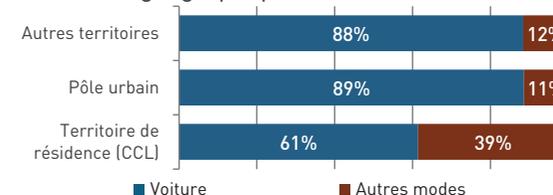


Les achats représentent respectivement 15% et 17% des flux à destination du Loir et du pôle urbain, les loisirs/restauration 23% et 12%.

↓ La voiture majoritaire pour toutes les destinations, un usage moins intensif à destination du Loir

La voiture n'est utilisée « que » dans 60% des cas par un résident qui se rend sur un point localisé à l'intérieur de sa zone de résidence (en dehors de son domicile), contre près de 90% vers l'extérieur.

Répartition modale des déplacements selon la destination géographique



32% des déplacements à destination du Loir sont réalisés à pied.

Où les résidents du Loir vont-ils travailler ou étudier, faire leurs achats, réaliser des activités récréatives ?

↓ Une dépendance au pôle urbain pour le travail et les études

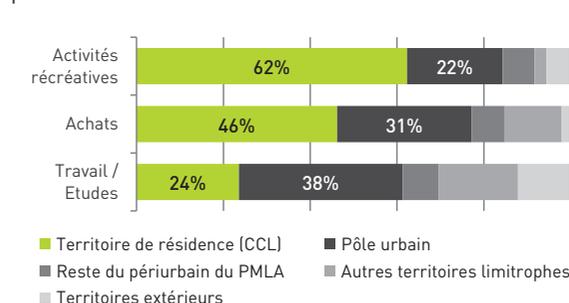
Près de 2/3 de ces déplacements ont pour destination un territoire accolé au Loir (notamment 46% sur le PMLA).

↓ Des achats réalisés dans le secteur de résidence et le reste du PMLA

Seulement 15% des déplacements pour motif achats ont pour destination l'extérieur du PMLA.

Les résidents du Loir réalisent majoritairement leurs activités de loisirs sur leur territoire de résidence.

Répartition des flux de déplacements des périurbains d'ALM selon les motifs de destination



60% des déplacements pour effectuer des achats en grands magasins ont pour destination le pôle urbain alors que 55% des flux vers les petits et moyens commerces sont réalisés sur le Loir.

Les déplacements des résidents de la Communauté de communes Vallée Loire Authion

51 000 déplacements réalisés chaque jour

↓ **87,5% des déplacements en lien avec la Vallée Loire Authion**

Les flux des habitants de la Vallée Loire Authion sont très majoritairement liés à leur territoire de résidence. On recense un peu plus de déplacements d'échanges (45%) que de déplacements internes (42%).

↓ **40,5% des déplacements liés au pôle urbain**

Les résidents de la Vallée Loire Authion sont très fortement attirés par le pôle urbain. Plus de 8,5% de leurs déplacements sont réalisés entièrement

sur le pôle urbain et plus de 29,5% ont pour origine (ou destination) leur territoire de résidence et pour destination (ou origine) le pôle urbain.

↓ **9% des déplacements reliés au reste du territoire périurbain du PMLA, 5% aux autres territoires limitrophes**

5% des flux sont liés au territoire périurbain d'ALM et 3,5% à la communauté de communes de Beaufort-en-Anjou. Les 2 communautés de communes du PMLA captent chacune 2% des flux des résidents de Vallée Loire Authion.

Répartition des flux de déplacements (tous modes confondus) des périurbains de Vallée Loire Authion

Les flux externes représentent 12,5% des déplacements totaux (dont 10,5% qui ont pour origine et/ou destination le pôle urbain).



Quelles sont les destinations favorites des habitants de Vallée Loire Authion ?

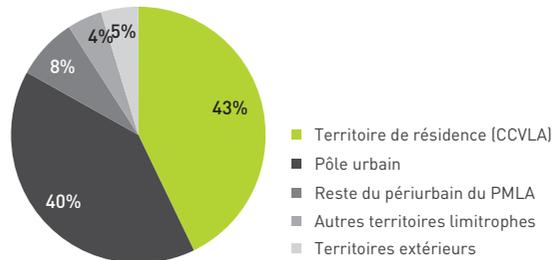
Pourquoi et comment se déplacent-ils vers ces destinations ?

↓ En dehors du domicile, 43% des flux vers le secteur de résidence et 40% à destination du pôle urbain

Moins de 10% des déplacements ont pour destination l'extérieur du PMLA.

Le pôle urbain apparaît très attractif. Les résidents de Vallée Loire Authion réalisent en effet presque autant de déplacements vers le pôle urbain que vers leur territoire de résidence (respectivement 40% et 43% des flux).

Répartition géographique des déplacements (hors domicile) des résidents



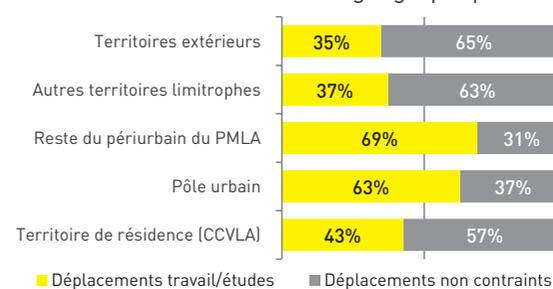
Près de 20 000 des 51 000 déplacements réalisés chaque jour de la semaine par les habitants de Vallée Loire Authion sont réalisés pour se rendre chez eux (soit 39% des flux totaux).

↓ Une forte attractivité du pôle urbain qui s'explique principalement par le travail ou les études

Plus de 60% des déplacements à destination du pôle urbain sont effectués pour se rendre sur le lieu de travail ou d'études. Le poids de ces motifs est inférieur à 45% pour le secteur de résidence.

Les flux vers l'extérieur du PMLA sont moins motivés par ces déplacements contraints.

Répartition des déplacements contraints / non contraints selon la destination géographique



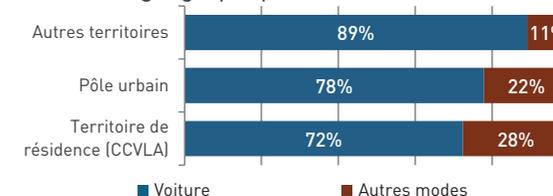
Le poids du motif achats représente respectivement 19% et 13% des déplacements à destination de la Vallée Loire Authion et du pôle urbain, la part des motifs loisirs et restauration 20% et 10%.

↓ La voiture privilégiée vers toutes les destinations

La part modale de la voiture représente plus de 70% des flux à destination de la zone de résidence et est proche de 90% pour les flux extérieurs.

Les résidents de Vallée Loire Authion profitent de la présence d'une ligne TER pour utiliser moins intensivement la voiture que les autres périurbains lorsqu'ils se rendent sur le pôle urbain.

Répartition modale des déplacements selon la destination géographique



La marche à pied est pratiquée 1 fois sur 4 lorsque le déplacement a comme point d'arrivée le secteur de résidence. Les transports collectifs représentent 13% des flux à destination du pôle urbain.

Où les résidents de Vallée Loire Authion vont-ils travailler/étudier, réaliser des achats et des activités récréatives ?

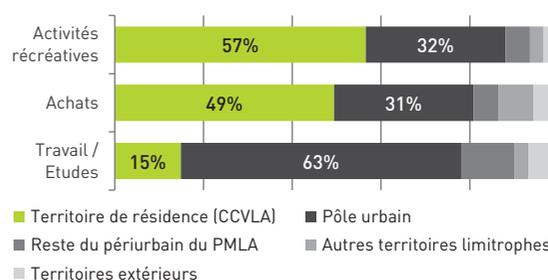
↓ Une très forte dépendance au pôle urbain pour le travail ou les études

Le pôle urbain accueille plus de 60% des déplacements contraints des résidents.

↓ Les achats et les loisirs en majorité sur la Vallée Loire Authion

Le secteur de résidence génère près de 50% des déplacements pour les achats et plus de 55% pour les loisirs. Le pôle urbain capte un peu plus de 30% des déplacements pour chacun de ces 2 motifs.

Répartition des flux de déplacements des périurbains d'ALM selon les motifs de destination



Lorsqu'ils se déplacent pour réaliser des achats en grand magasin, les résidents se rendent plus d'1 fois sur 2 dans le pôle urbain. Ils privilégient la Vallée Loire Authion pour les achats en petits/moyens commerces (55%).

Les déplacements des résidents de la Communauté de communes Loire Aubance

50 600 déplacements effectués quotidiennement

↓ 87 % des déplacements liés à Loire Aubance

Près de 45,5% des déplacements des habitants de Loire Aubance sont réalisés intégralement sur leur territoire de résidence et plus de 42,5% sont en relation avec les autres territoires.

↓ Plus de 35% des déplacements en relation avec le pôle urbain

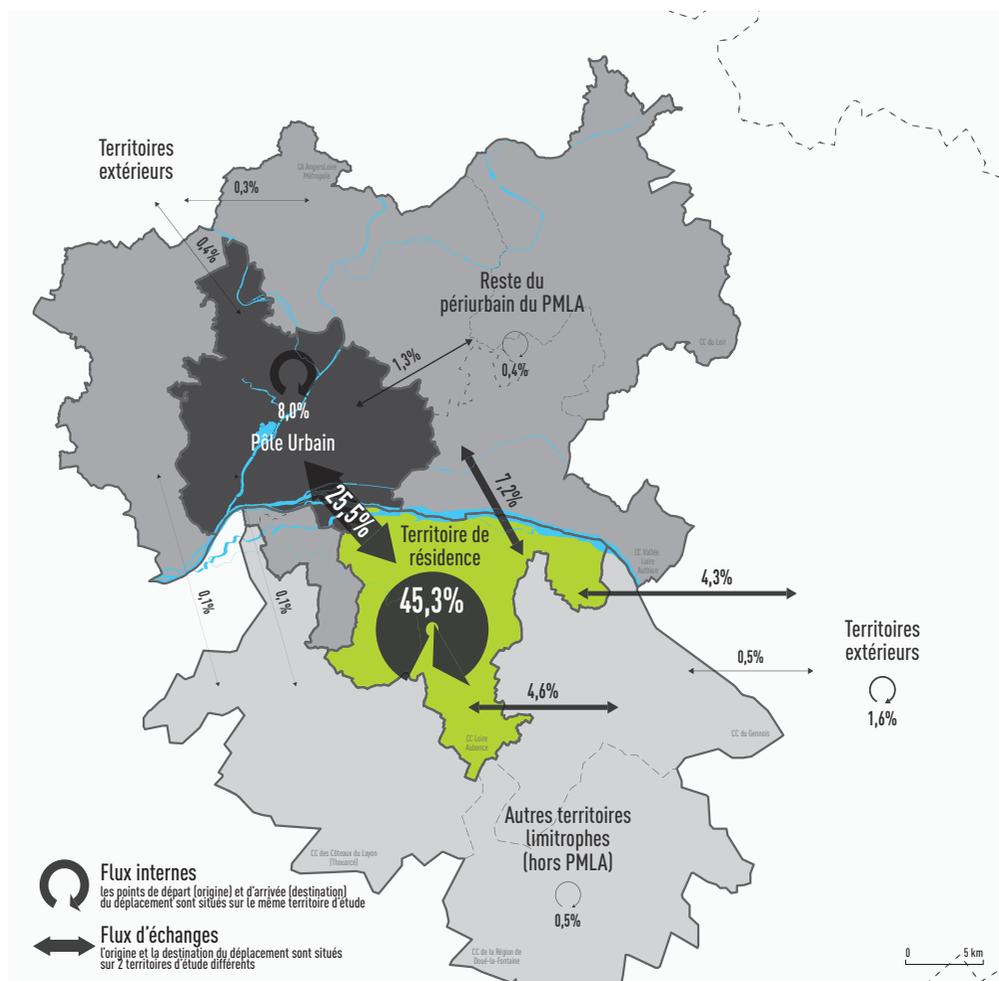
L'attraction du pôle urbain est également très marquante. 8% des déplacements des résidents de Loire Aubance sont réalisés entièrement sur le pôle urbain et 25,5% sont constitués par des échanges entre le Loir et le pôle urbain.

↓ 9,5% des déplacements en lien avec le reste du territoire périurbain du PMLA, près de 6% avec les autres territoires limitrophes

Le territoire périurbain d'ALM constitue l'origine et/ou la destination de plus de 6,5% des flux des résidents de Loire Aubance. Les communautés de communes du Gennois et de Vallée Loire Authion génèrent chacune un peu plus de 2,5% des flux et celles des Côteaux-du-Layon et de Doué-la-Fontaine chacune environ 1,5% des flux.

Répartition des flux de déplacements (tous modes confondus) des périurbains de Loire Aubance

Les déplacements réalisés entièrement à l'extérieur de la communauté de communes représentent 13% des déplacements globaux (plus de 9,5% sont liés au pôle urbain).



Quelles sont les destinations favorites des habitants de Loire Aubance ?

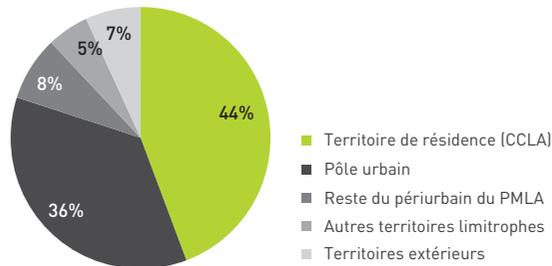
Pourquoi et comment se déplacent-ils vers ces destinations ?

↓ Hors domicile, 44% des flux à destination du secteur de résidence, 36% vers le pôle urbain

Les habitants se rendent à l'intérieur du PMLA dans près de 90% de leurs déplacements.

Le pôle urbain, qui capte près de 36% des flux hors domicile, démontre une forte attraction.

Répartition géographique des déplacements (hors domicile) des résidents

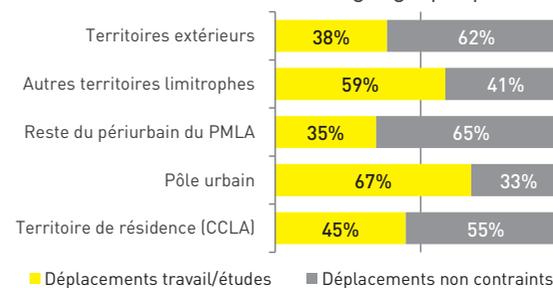


Les habitants de Loire Aubance réalisent chaque jour de semaine 50 600 déplacements. 19 800 déplacements (soit 39% des flux totaux) ont pour destination leur domicile.

↓ Un poids des déplacements liés au travail ou aux études très variable selon les secteurs de destination

67% des déplacements ayant pour point d'arrivée le pôle urbain sont motivés par le travail ou les études, contre 45% des flux à destination du secteur de résidence. Le poids conséquent des déplacements non contraints dans les flux à destination du reste du périurbain du PMLA est fortement lié aux achats (42% des flux totaux).

Répartition des déplacements contraints / non contraints selon la destination géographique



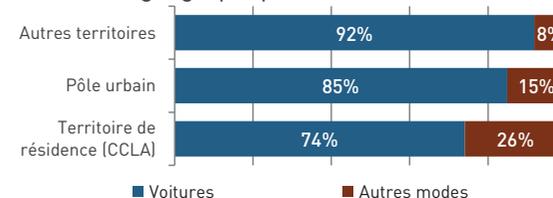
Le motif achat pèse respectivement 18% et 12% des déplacements totaux à destination de Loire Aubance et du pôle urbain, les motifs loisirs et restauration 21% et 10%.

↓ Un usage intensif de la voiture, quelle que soit la destination

Les résidents de Loire Aubance utilisent dans près de 3 cas sur 4 la voiture quand ils se déplacent vers le territoire de résidence.

La part modale de la voiture atteint les 85% lorsque le déplacement est à destination du pôle urbain et dépasse les 90% ailleurs.

Répartition modale des déplacements selon la destination géographique



21% des flux à destination du territoire de Loire Aubance sont effectués à pied.

Où les résidents de Loire Aubance vont-ils travailler/étudier, réaliser des achats et des activités récréatives ?

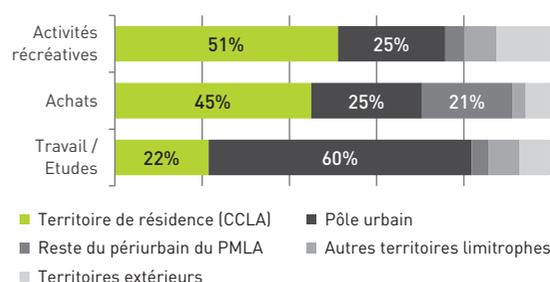
↓ Une dépendance au pôle urbain pour le travail et les études

60% des déplacements pour motifs travail ou études des habitants de Loire Aubance ont pour destination le cœur urbain du Pôle métropolitain.

↓ Des achats répartis entre le secteur de résidence et le reste du PMLA

Pour réaliser des achats, les résidents choisissent autant de rester sur leur territoire de résidence que de se rendre sur le reste du PMLA. Ils privilégient en revanche leur territoire pour les loisirs.

Répartition des flux de déplacements des périurbains d'ALM selon les motifs de destination



Les achats en grand magasin sont réalisés en majorité sur le reste du PMLA, et notamment dans le secteur périurbain. Loire Aubance est privilégié pour les achats en petits/moyens commerces.

Répartition géographique des déplacements des périurbains, approche territorialisée en 9 secteurs

La série de cartes présentées ci-après donne à voir la répartition des flux selon la destination (hors domicile) des déplacements des résidents du territoire périurbain du PMLA, découpé le plus finement possible au regard de l'échantillonnage de « l'Enquête déplacements grand territoire » et à partir de 3 critères principaux (territoire des EPCI, bassin de circulation et polarités intermédiaires).

9 secteurs périurbains sur le Pôle métropolitain Loire Angers

Le pôle urbain est découpé en 3 secteurs géographiques.
Le secteur « A », Angers Centre, regroupe les quartiers Lafayette, Gare, Hyper-centre rive gauche et St-Serge/Ney/Chalouère
Le secteur « B » regroupe 4 communes et les autres quartiers d'Angers de la rive gauche de la Maine, ainsi que les quartiers d'Eventard à Ecoouplant (1) et du Parc des Expos à St-Sylvain-d'Anjou (2).
Le secteur « C » regroupe 4 communes et les quartiers d'Angers de la Rive Droite de la Maine.



Le territoire périurbain est ici découpé en 9 secteurs distincts :

1. ALM ouest (10 450 hab.)
2. ALM nord-ouest (11 550 hab.)
3. ALM nord-est (20 150 hab.)
4. CCL ouest (6 250 hab.)
5. CCL est (4 650 hab.)
6. CCVLA nord (10 000 hab.)
7. CCVLA sud (6 800 hab.)
8. Sud-Loire est (11 700 hab.)
9. Sud-Loire ouest (11 400 hab.)

↓ Un pôle urbain attractif quel que soit la localisation sur le PMLA

Le pôle urbain est soit le premier secteur (plus de 40% des flux générés pour 5 secteurs) soit le second secteur de destination des déplacements des périurbains du PMLA.

↓ L'eau, une barrière naturelle franchissable

Plus de 20% des flux des périurbains habitant sur la rive droite de la Maine/Sarthe ont pour destination la rive gauche du pôle urbain (Angers Centre inclus). De même, au moins 33% des flux des périurbains du Sud-Loire ont pour point d'arrivée le pôle urbain (situé au nord du fleuve).

↓ Des relations entre les territoires périurbains d'un même EPCI (établissement public de coopération intercommunale) pas toujours vérifiées

Très peu d'échanges sont recensés entre les périurbains d'ALM résidant dans les secteurs ouest, nord-ouest et nord-est. Dans le Loir, le secteur ouest est la destination d'environ 10% des déplacements des résidents du secteur est. Les habitants du secteur ouest du Loir se rendent en revanche rarement sur le secteur est, préférant le secteur périurbain nord-est d'ALM (comme c'est le cas d'ailleurs pour le secteur nord de Vallée Loire Authion).

Résidents du périurbain 1, ALM ouest

↓ 29 400 déplacements (hors destination domicile)

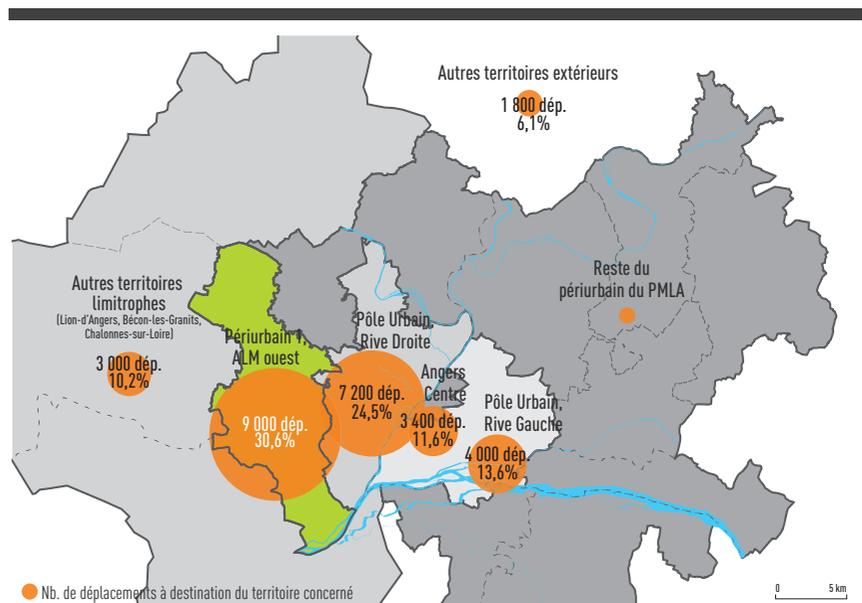
↓ Principaux secteurs de destination

1^{er} - Pôle urbain (49,7%), près de la moitié vers la rive droite

2^e - Zone de résidence (30,6%)

3^e - EPCI limitrophes (10,2%)

↓ Beaucoup plus de déplacements vers le pôle urbain que vers le secteur de résidence



Résidents du périurbain 2, ALM nord-ouest

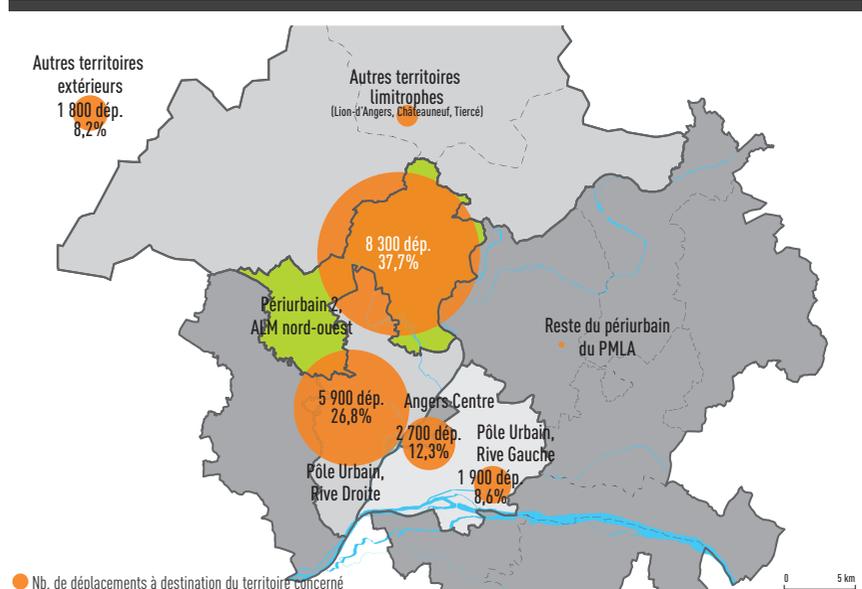
↓ 23 100 déplacements (hors destination domicile)

↓ Principaux secteurs de destination

1^{er} - Pôle urbain (47,7%), près de la moitié vers la rive droite

2^e - Zone de résidence (37,7%)

↓ Plus de déplacements vers le pôle urbain que vers le secteur de résidence



Résidents du périurbain 3, ALM nord-est

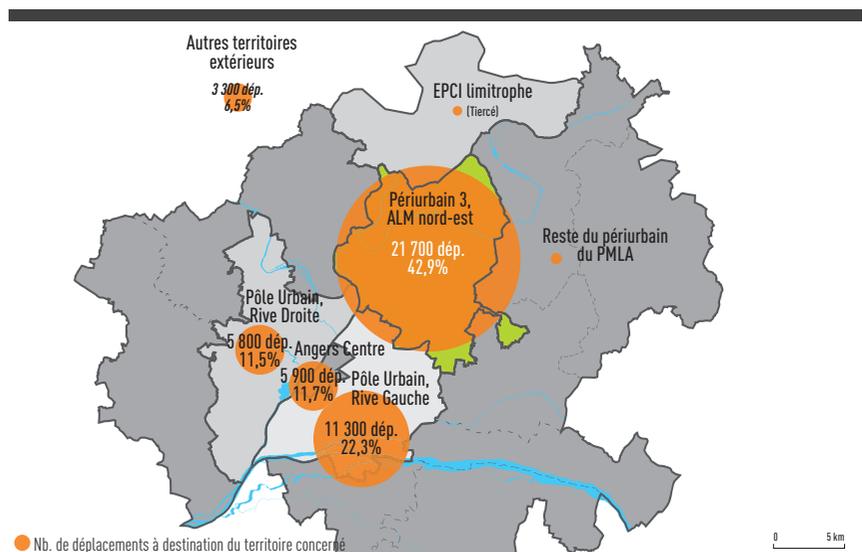
↓ 50 650 déplacements (hors destination domicile)

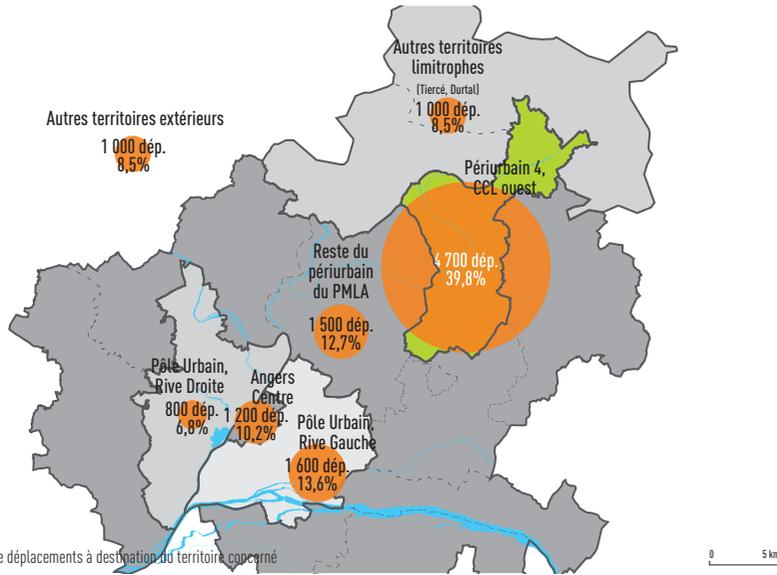
↓ Principaux secteurs de destination

1^{er} - Pôle urbain (45,5%), près de la moitié vers la rive gauche

2^e - Zone de résidence (42,9%)

↓ Légèrement plus de déplacements vers le pôle urbain que vers le secteur de résidence





Résidents du périurbain 4, CCL ouest

↓ 11 800 déplacements (hors destination domicile)

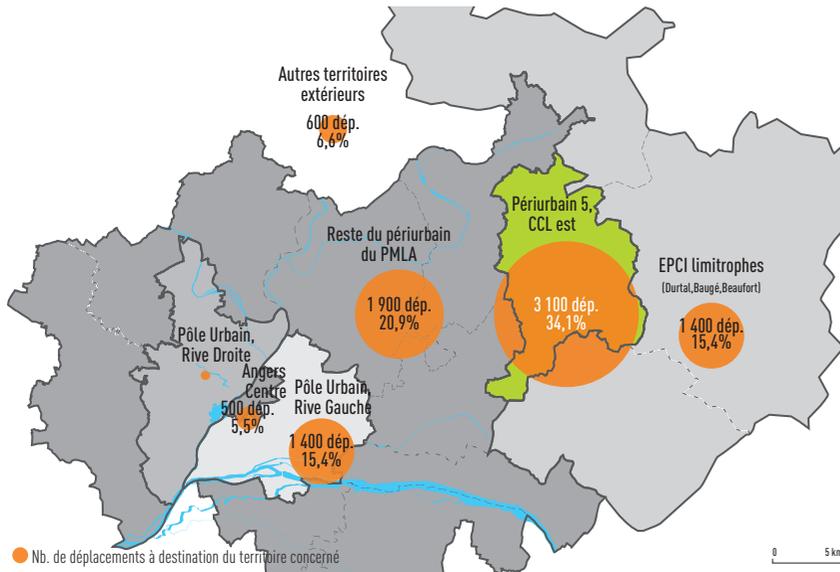
↓ Principaux secteurs de destination

- 1^{er} - Zone de résidence (39,8%)
- 2^e - Pôle urbain (30,6%)
- 3^e - Autres secteurs périurbains (12,7%), plus des 2/3 vers le secteur 3, ALM nord
- 4^e - 2 EPCI voisins (8,5%)

↓ Relativement peu de déplacements à destination du secteur 5, CCL est

● Nb. de déplacements à destination du territoire concerné

0 5 km



Résidents du périurbain 5, CCL est

↓ 9 050 déplacements (hors destination domicile)

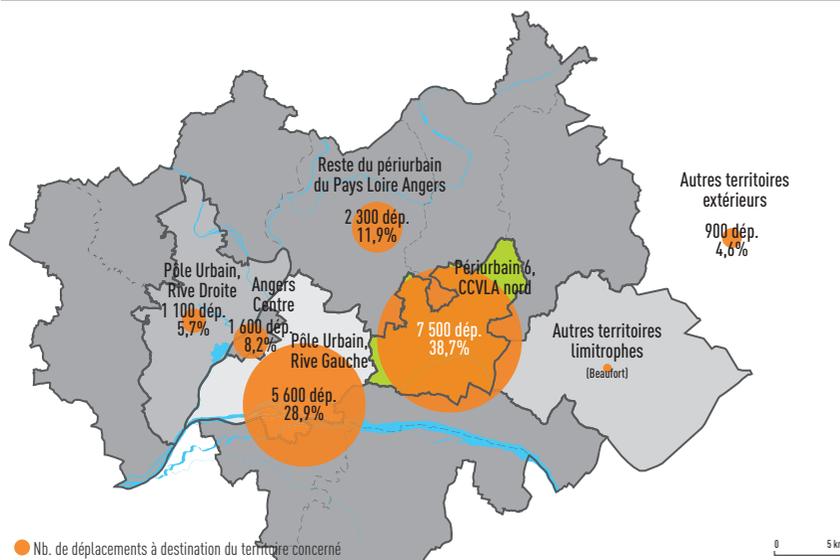
↓ Principaux secteurs de destination

- 1^{er} - Zone de résidence (34,1%)
- 2^e - Pôle urbain (23,1%)
- 3^e - Autres secteurs périurbains (20,9%), plus de 50% vers le secteur 4, CCL ouest
- 4^e - 3 EPCI voisins (15,4%)

↓ 4 secteurs vraiment attractifs

● Nb. de déplacements à destination du territoire concerné

0 5 km



Résidents du périurbain 6, CCVLA nord

↓ 19 450 déplacements (hors destination domicile)

↓ Principaux secteurs de destination

- 1^{er} - Pôle urbain (42,8%)
- 2^e - Zone de résidence (38,7%)
- 3^e - Autres secteurs périurbains (11,9%), près de la moitié vers le secteur 3, ALM nord-est

↓ Plus de déplacements vers le pôle urbain que vers le secteur de résidence. Peu de déplacements à destination du secteur 7, CCVLA sud

● Nb. de déplacements à destination du territoire concerné

0 5 km

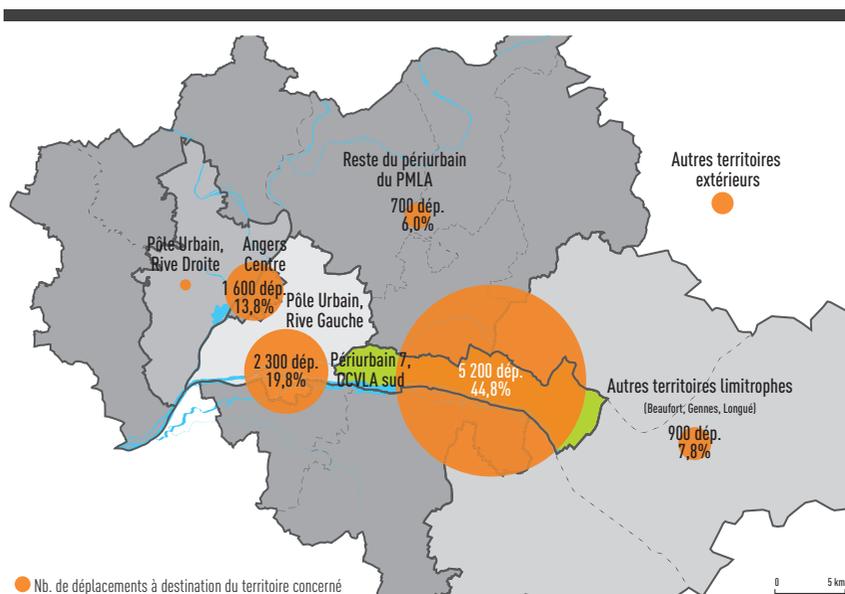
Résidents du périurbain 7, CCVLA sud

↓ 11 600 déplacements (hors destination domicile)

Principaux secteurs de destination

- 1^{er} - Zone de résidence (44,8%)
- 2^e - Pôle urbain (36,2%)
- 3^e - 3 EPCI voisins (7,8%)
- 4^e - Autres secteurs périurbains du PMLA (6%), dont environ 50% vers le secteur 6, CCVLA nord

↓ Des déplacements à destination du secteur de résidence très élevés



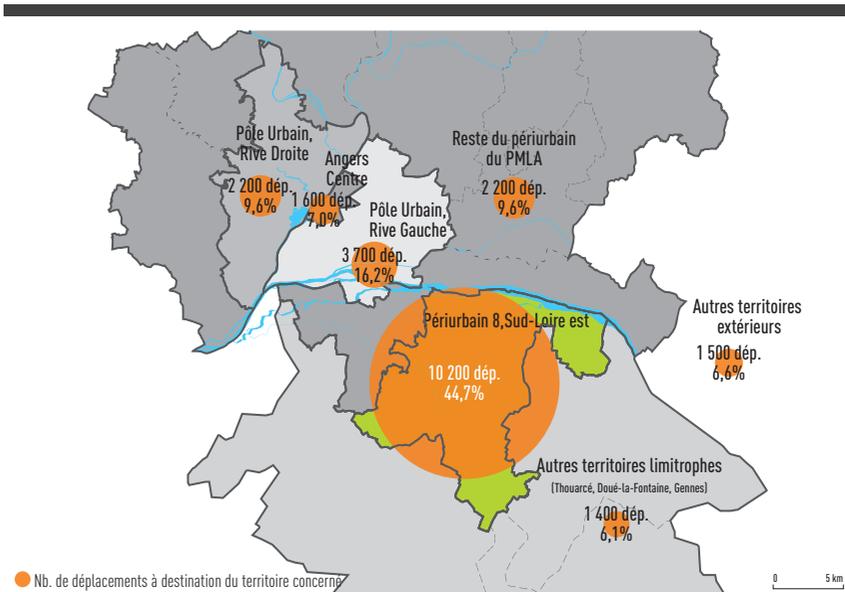
Résidents du périurbain 8, Sud-Loire est

↓ 22 850 déplacements (hors destination domicile)

Principaux secteurs de destination

- 1^{er} - Zone de résidence (44,7%)
- 2^e - Pôle urbain (32,8%)
- 3^e - Autres secteurs périurbains du PMLA (9,6%), dont près des 2/3 à destination du secteur 9, Sud-Loire ouest

↓ Un poids des déplacements vers la zone de résidence très fort



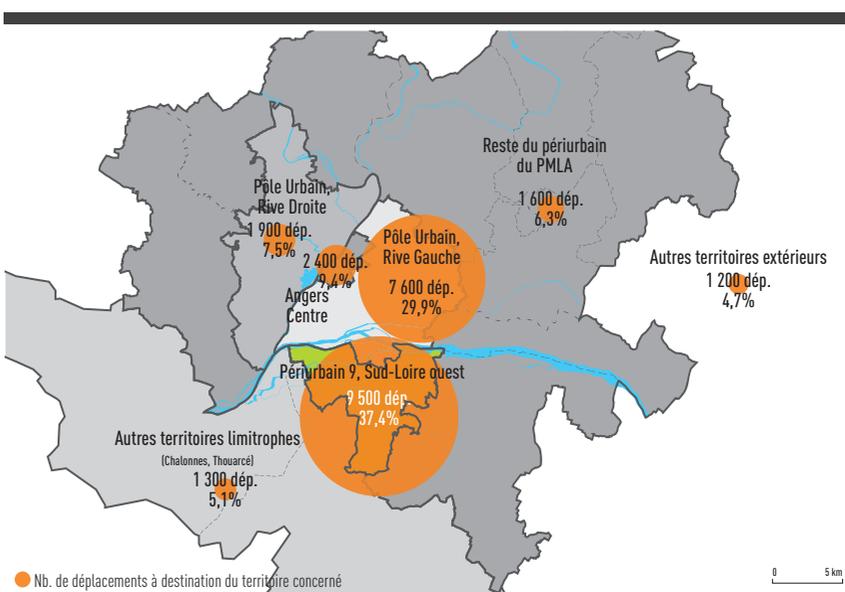
Résidents du périurbain 9, Sud-Loire ouest

↓ 25 500 déplacements (hors destination domicile)

Principaux secteurs de destination

- 1^{er} - Pôle urbain (46,8%)
- 2^e - Zone de résidence (37,4%)
- 3^e - Autres secteurs périurbains du PMLA (6,3%), dont une très grande majorité vers le secteur 8, Sud-Loire est

↓ Légèrement plus de déplacements vers le pôle urbain que vers le secteur de résidence



aura - agence d'urbanisme de la région angevine

29, rue Thiers – 49100 Angers

Tél. +33 (0)2 41 18 23 80 – Fax +33 (0)2 41 18 23 90

aura@aurangevine.org

www.aurangevine.org

Angers Loire Métropole

83, rue du Mail – BP 80529 - 49105 Angers cedex 02

Tél. +33 (0)2 41 05 50 00 – Fax +33 (0)2 41 05 50 12

contact@angersloiremetropole.fr

www.angersloiremetropole.fr

Vies mobiles éditée par l'agence d'urbanisme de la région angevine

©aura - octobre 2014

Directrice de la publication : Emmanuelle Quiniou, Directrice générale

Études et rédaction : Stéphane Rondeau, Isabelle Leulier-Ledoux

Conception graphique et réalisation : Fabienne Trouillet

Tous droits réservés.

Toute reproduction ou transmission, même partielle, sous quelques formes que ce soit, est interdite sans autorisation écrite du détenteur des droits.

ISBN 2-35106-031-8

ISSN 2268-8455

Dépôt légal : octobre 2014

Imprimé en France par Imprimerie Abelia
sur papier Cyclus Print, 100% recyclé.